

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 février 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.529**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Depuis de nombreuses années, le MSSS conserve et tient à jour un registre des détaillants de tabac condamnés d'avoir vendu du tabac à un mineur ou d'avoir enfreint à répétition d'autres règlements de la loi du tabac. Ce registre est nécessaire pour appliquer le régime actuel de sanctions à la loi du tabac dans lequel une récidive en moins de cinq ans donne lieu à des pénalités et/ou amendes plus grandes.

J'aimerais obtenir une copie **du registre à jour** incluant les noms et adresses des détaillants qui s'y trouvent (incluant le nom de l'exploitant et le nom du commerce), l'objet de leur condamnation, l'amende et/ou la pénalité imposée à chacun ainsi que la ou les dates de leurs condamnations respectives. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. De plus, nous vous indiquons qu'il peut y avoir des exploitants qui ne sont pas sur la liste jointe puisqu'ils sont en attente d'un jugement.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé  
Annick Leblanc